

DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES

COMMUNE D'AGOS -VIDALOS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 avril 2017

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-sept, le quatorze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le dix avril deux mille dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABBADIE Jean-Marc.

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Votants : 9
11		Procurations : 2

**Présents :**

M. ABBADIE Jean-Marc, Maire -

-Messieurs BATTISTON Patrick - LACRAMPE Alain, Adjoint -

-LANCIEN Catherine – GALCERA Valérie- Messieurs SASSUS Lucien - MAYSTRE Yves- ASELMAYER Yves

- VERGE Didier -

**Excusés :** M<sup>me</sup> MOURET Simone, SOUTRIC Pierre

**Secrétaire de séance :** Madame LANCIEN Catherine

---

Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la dernière séance, nulle observation n'est faite, il est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2017 et souligne la diminution de la D.G.F. de 4 000€ par rapport à 2016, précisant également une diminution cumulée de 35 000€ depuis l'année 2013.

**2017/49 - Approbations des budgets primitifs 2017**

M. le Maire présente les budgets primitifs 2017 qui ont été établis pour la Commune.

Il précise que le vote de la section de fonctionnement doit être fait chapitre par chapitre. Pour ce qui concerne la section d'investissement le vote se fait par opération.

Après avoir examiné la section de fonctionnement et la section d'investissement les membres du conseil municipal adoptent les budgets primitifs 2017 de la Commune qui s'établissent comme suit :

<b>Budget Général</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	620 541,00	620 541,00
Investissement	337 553,00	337 553,00
Total budget	958 094,00	958 094,00
<b>Budget eau &amp; assainissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	96 153,00	96 153,00
Investissement	515 312,00	515 312,00
Total budget	611 465,00	611 465,00
<b>Lotissement de Poume</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	105 021,00	110 000,00
Investissement	155 046,00	155 046,00
Total budget	260 067,00	265 046,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve les budgets primitifs 2017

### **2017/50 - Assistance à Maitrise d'ouvrage – Terrain de Madame LATAPIE jeannette**

Monsieur le maire informe que l'assistance à maîtrise d'ouvrage sera réalisée par l'ADAC pour accompagner la commune dans la rétrocession de bande de terrain de Madame Latapie Jeannette.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette assistance faite par l'ADAC.

### **2017/51 – Eclairage Public 2016**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la somme a été retenue pour l'année 2016 sur le programme « ECLAIRAGE PUBLIC », arrêté par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées.

Le montant de la dépense est évalué à : **14 400.00 €**

<u>RECUPERATION TVA</u> .....	<b>2 400.00 €</b>
<u>PARTICIPATION DE LA COMMUNE</u> .....	<b>6 000.00 €</b>
<u>PARTICIPATION SDE</u> .....	<b>6 000.00 €</b>

TOTAL **14 400.00 €**

La part communale est mobilisée sur un emprunt réalisé par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées, amortissable sur une durée pouvant aller de 10 à 15 ans et au taux en vigueur au moment de la réalisation de l'emprunt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- 1 – approuve le projet qui lui a été soumis et dont la dépense est évaluée à **14 400.00 €**,

2 – s’engage à garantir la somme de **6 000 €** sur un emprunt à réaliser par le Syndicat Départemental d’Energie des Hautes-Pyrénées, dont la première annuité sera inscrite sur le budget communal,

3 – s’engage à mettre en recouvrement tant que de besoin les ressources nécessaires pour assurer la participation de la commune au remboursement de l’annuité mise à sa charge,

4 – précise que la contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux qui seront exécutés en accord avec la Municipalité.

Feuille de clôture du conseil municipal du 14 avril 2017

**2017/49 – Approbations des budgets primitifs 2017**

**2017/50 - Assistance à Maitrise d’ouvrage – Terrain de Madame LATAPIE Jeannette**

**2017/51 - Eclairage Public 2016**

<i>ABBADIE J.Marc</i>	<i>MOURET Simone Procuration à Abbadie Jm.</i>	<i>BATTISTON Patrick</i>
<i>LACRAMPE Alain</i>	<i>MAYSTRE Yves</i>	<i>ASELMEYER Yves</i>
<i>LANCIEN Catherine</i>	<i>SASSUS Lucien</i>	<i>GALCERA Valérie</i>
<i>VERGE Didier</i>	<i>SOUTRIC Pierre Procuration à Lancien C.</i>	